

Strasbourg, le 6 novembre 2017

Communiqué de presse

Insee Analyses Grand Est n° 54 - novembre 2017

Malgré les transferts sociaux, les disparités de niveau de vie restent fortes dans les villes

En 2014, le niveau de vie médian dans le Grand Est est l'un des plus importants des régions de France de province. Il s'élève à 1 702 euros mensuels, avec cependant de fortes disparités au sein de la région : alors que dans les Ardennes, un habitant sur deux dispose de moins de 1 526 euros par mois, ce montant atteint 1 830 euros dans le Haut-Rhin. Ce dernier est aussi le département le plus inégalitaire de la région, le niveau de vie des plus aisés étant au minimum 3,7 fois supérieur à celui des plus modestes. Les disparités de revenus seraient toutefois plus importantes sans les effets compensatoires des transferts sociaux et fiscaux : le rapport entre hauts et bas revenus passerait de 3,4 à 5,4 dans la région.

Dans le Grand Est, le versement des prestations sociales permet d'augmenter de moitié les revenus des personnes les plus modestes, ceux-ci passant de 598 euros à 904 euros par mois ; de même, le taux de pauvreté diminue de 7 points, passant de 21,4 % à 14,2 %. Les Ardennes et l'Aube sont les deux départements où la réduction des inégalités est la plus forte : les transferts socio-fiscaux augmentent les revenus les plus faibles de 77 % et 63 %.

Dans les grands pôles de la région, le revenu déclaré médian est plus faible que dans l'ensemble des agglomérations françaises ; à l'inverse, les couronnes périurbaines sont plus riches que dans le reste de la France.

Les transferts socio-fiscaux permettent de réduire de moitié les inégalités dans les grands pôles de la région. Toutefois, le taux de pauvreté y reste élevé (18,2 %), il serait de 27,1 % sans les transferts. Les populations les plus modestes se concentrent dans les villes-centres : le taux de pauvreté y atteindrait 33,0 % sans le versement des prestations sociales. Dans les pôles urbains, les prestations sociales représentent en moyenne 6 à 7 % du revenu disponible. Cette part s'élève à 8,2 % dans les villes-centres, deux fois plus que dans les couronnes périurbaines. Le niveau de vie des plus modestes dépend plus fortement des prestations sociales et des indemnités chômage dans le Grand Est que dans l'ensemble de la province, celles-ci constituent respectivement 44,5 % et 10,9 % de leur revenu disponible.

Publiable le 6 novembre 2017 à 12 heures

Contacts presse

Strasbourg

Véronique Heili

03 88 52 40 77

veronique.heili@insee.fr

Reims

Catherine Durand

03 26 48 66 60

dr51-communication-externe@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=2&collection=7+88+61+34>